

|                       |
|-----------------------|
| <b>FICHE DE POSTE</b> |
|-----------------------|

## HOPITAL BEAUJON - 100, Boulevard du Général Leclerc - 92 110 CLICHY

☎ 01.40.87.50.00

Accès : Bus 74/138/174 et 340 arrêt Hôpital Beaujon/Métro : station Mairie de Clichy  
 Direction de l'Hospitalisation et des Services Logistiques ☎ 01.40.87.58.71

### IDENTIFICATION DU POSTE

**Fonction** : Assistant de Service Social

**Grade** : Assistant Socio-Educatif

#### Position dans la structure :

- Liaisons hiérarchiques :
  - Directeur Adjoint chargé des Finances
  - Cadre Socio-Educatif, Responsable du Service Social hospitalier.
  
- Liaisons fonctionnelles :
  - Internes :
    - Personnel médical, para-médical et administratif
    - Equipe de Service Social.
  
  - Externes :
    - Familles, entourage du patient
    - Structures sanitaires et sociales
    - Partenaires sociaux (SST, ASE, CCAS, CLIC, MAIA, assurance maladie, MDPH)
    - Secteur associatif (l'Escale, Samu Social..)
    - Réseaux de santé (Réseau 92 Nord...)

#### Présentation du Service d'affectation:

Chef de Service : Professeur Enrique CASALINO - Chef d'Unité : Docteur Mathieu GAY

- Service d'Accueil des Urgences (SAU)
- 10 lits d'hospitalisation (Service Porte ou UHCD)

Le Service des Urgences assure un accueil médicochirurgical, psychiatrique et social, 24h sur 24, de toute personne s'y présentant.

#### Description du Service :

- Le SAU :  
 Accueille et prend en charge les urgences médicales, pose un diagnostic , met en place la thérapeutique nécessaire et oriente les patients en fonction de la pathologie :
  - => Vers un Retour à Domicile
  - => En hospitalisation dans les services spécialisés de l'établissement ou hors établissement
  - => En hospitalisation dans l'unité d'hospitalisation de courte durée (UHCD)

Il est la porte d'entrée des patients précaires et de la Permanence d'accès aux soins de sante (PASS).

- La UHCD ou Service Porte (10 lits) : Permet de garder en observation des patients dont l'état parfois instable nécessite une surveillance rapprochée sans être réanimatoire, des soins pendant 24 heures à 72 heures maximum, ou une orientation vers un service spécialisé à l'intérieur de l'hôpital ou dans un autre établissement de santé.

#### Présentation du Service Social hospitalier :

- 1 Cadre Socio-Educatif, Responsable du Service Social Hospitalier.
- 14 Assistantes Sociales.
- 4 Secrétaires Sociales.

**Amplitude de travail** : 7h30/jour

**Horaires de travail** : 8h30 – 16h

Travail en binôme, remplacement du binôme en congé.

Assurer la garde journalière pour pallier aux imprévus (2 à 3 fois par mois)

**ASE Service des Urgences-Portes**

## MISSION GENERALE

**Mission générale : Décret n° 2014-101 du 4 février 2014 portant statut particulier du corps des assistants socio-éducatifs de la fonction publique hospitalière**

Article 3  
*I. - Les assistants socio-éducatifs ont pour mission d'aider les patients, les personnes accueillies et les familles, qui connaissent des difficultés sociales, à prévenir ou surmonter ces difficultés, à maintenir ou retrouver leur autonomie, et éventuellement à faciliter leur insertion sociale et professionnelle. Dans le respect des personnes, ils recherchent les causes qui compromettent leur équilibre psychologique, économique ou social. Ils conseillent et accompagnent ces personnes dans l'objectif d'améliorer leurs conditions de vie sur le plan social, sanitaire, familial, économique, culturel et professionnel. Ils participent à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets sociaux et éducatifs de l'établissement dont ils relèvent. Ils participent à l'élaboration du rapport d'activité du service socio-éducatif.*

*II. - Selon leur formation, ils exercent plus particulièrement leurs fonctions dans l'un des deux emplois suivants :  
 Les assistants de service social, qui ont pour mission de conseiller, d'orienter et de soutenir les personnes accueillies et leurs familles ainsi que les agents de l'établissement dont ils relèvent. Ils aident les personnes accueillies et leurs familles dans leurs démarches et informent les services dont ils relèvent pour l'instruction d'une mesure d'action sociale. Ils apportent leur concours à toute action susceptible de prévenir les difficultés sociales ou médico-sociales rencontrées par la population ou d'y remédier ;  
 Ils assurent, dans l'intérêt de ces personnes, la coordination avec d'autres institutions ou services sociaux et médico-sociaux. (...)*

## MISSIONS PERMANENTES

- Accueillir, informer, orienter et accompagner socialement les patients à court terme selon les situations.
- Permettre l'accès aux soins de santé pour les personnes les plus démunies en les aidant à faire valoir leurs droits en matière de couverture sociale (AME, PUMA, C2S)
- Accompagner et orienter les patients dans leurs démarches administratives, si besoin
- Rechercher des solutions adaptées pour les personnes en perte d'autonomie (mise en place d'aides à domicile ou orientation des patients en soins de suite et de réadaptation)
- Orienter les patients en soins de suite et de réadaptation via l'outil « TRAJECTOIRE »
- Informer et orienter les femmes victimes de violence
- Œuvrer en faveur de la protection des mineurs et des majeurs vulnérables
- Travailler en liaison avec les partenaires internes et externes
- Rencontrer les partenaires dans le souci d'optimiser la prise en charge des patients
- Participer aux réunions de Service, aux transmissions des équipes médicales, au Staff journalier, et assurer chaque semestre une information sur les missions et la fonction de l'Assistante Sociale aux Urgences auprès des nouveaux Internes et des nouveaux arrivants des équipes médicales et paramédicales
- Participer aux réunions de l'équipe de Service Social, s'inscrire à des groupes de travail à thèmes et rendre un rapport d'activité annuel à la Cadre Socio-Educatif.
- Renseigner le dossier social informatisé ORBIS

## MISSIONS PONCTUELLES

- Participer au remplacement d'une collègue en cas de maladie longue ou de congé maternité non remplacé
- Participer à des formations de Travail Social, afin d'améliorer et d'approfondir ses connaissances
- Accueillir des stagiaires, dans le but de contribuer à la formation des futurs professionnels préparant le D.E.A.S.S.

## PARTICULARITES DU POSTE ET DE LA FONCTION

Assurer une prise en charge sociale optimale aux patients qui en ont besoin, tout en incluant les paramètres suivants :

- 80 Passages journaliers en moyenne au niveau des Urgences
- Durée d'hospitalisation de maximum 72 heures au Service Porte
- ↳ Temps d'évaluation court face à des situations à caractère imprévisible => Recherche de solutions rapides.

## COMPETENCES REQUISES

### Diplôme requis :

- Diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social (DEASS)

### Qualités professionnelles attendues :

- Posséder des capacités relationnelles, d'écoute, de médiation et de négociation
- Savoir s'organiser et définir les priorités
- Maîtriser la connaissance de la législation sociale dans tous les domaines (accès aux soins, droit des étrangers, droit de la famille, droit du travail, droit des personnes handicapées...)
- Savoir se maîtriser et prendre le recul nécessaire face aux situations d'urgence, à risques et de grande précarité.
- Etre réactive, motivée et apte à travailler en équipe pluridisciplinaire
- Faire preuve d'esprit d'initiative et d'équipe
- Respecter le secret professionnel.

La population du bassin de vie est une population socialement modeste et précarisée, ainsi 62 % de la population se présentant aux urgences de Beaujon répond aux critères de la définition de la précarité (score Epices).

## EVOLUTIONS POSSIBLES DU POSTE ET DE SON ENVIRONNEMENT

Les services d'affectations peuvent être susceptibles d'évoluer en fonction du projet d'établissement, du projet médical et du projet social

## PERSONNE A CONTACTER

Envoyer CV et lettre de motivation au cadre socio-éducatif :  
**blasinda.rodriquez2@aphp.fr**